

ÉDITORIAL



Luc CAMISSASSI
Président du Réseau GESAT

Depuis deux ans, date de création de la base de données nationale des ESAT et EA, le Réseau Gesat s'est efforcé de développer différents outils et activités au service du secteur protégé et adapté. Désormais, l'heure est à la consolidation, l'amélioration et le renforcement de notre action, afin que celle-ci soit au plus près de vos besoins.



Lancée fin 2007, la base de données nationale des ESAT et EA, première étape de la mise en relation, ESAT-EA/entreprises est aujourd'hui largement reconnue. Exhaustive, quotidiennement mise à jour, comprenant l'indexation précise des activités des 2000 ESAT et EA de France, elle est aujourd'hui consultée par 1500 visiteurs uniques par jour. Elle figure sur l'intranet d'une entreprise partenaire, la Société Générale, et est déclinée sur les sites internet de l'AGEFIPH, d'HANDECO et de groupements d'établissements locaux. Fin 2008, la base de données a évolué et s'accompagne depuis lors d'outils qui en font la première plateforme collaborative du secteur protégé et adapté. Parallèlement, le Réseau Gesat lançait la Charte d'Éthique et des Valeurs du travail protégé et adapté, signée par nos adhérents.

Le succès de nos actions, rendu possible grâce à votre implication, à vous, directeurs d'ESAT et d'EA et grâce à celle des entreprises partenaires, nous a conduit à poser deux actes majeurs.

La base de données et la plateforme collaborative sont désormais reconnues comme créations intellectuelles et à ce titre protégées par la législation. Nous garantissons ainsi l'indépendance de l'association vis-à-vis de tous, partenaires économiques ou institutionnels comme utilisateurs.

Le Conseil d'Administration, jusqu'alors composé uniquement de directeurs d'ESAT et d'EA, compte désormais trois représentants des entreprises partenaires. Marquant ainsi la spécificité du Réseau Gesat : être le lieu de rencontre entre les ESAT-EA et les employeurs soucieux de développer leurs relations avec le secteur protégé et adapté dans le respect de la particularité de ses missions.

Je sais que vous êtes attachés, à ces deux principes : l'indépendance et à la préservation des spécificités de nos missions. Sachez que nous continuerons d'y veiller.

Résolument tournés vers l'avenir, nous comptons dans les mois, années qui viennent, poursuivre, avec vous, dans la voie d'une coopération renforcée ESAT-EA/entreprises-collectivités publiques, toujours dans l'objectif d'apporter de la valeur ajoutée au secteur protégé et adapté.

Permettre cette rencontre est un beau projet et nous remercions ceux d'entre vous, toujours plus nombreux qui y contribuent en s'impliquant, comme adhérent, dans notre association ou en nous proposant de mutualiser vos expériences locales.

Luc Camisassi,
Président du Réseau Gesat

SOMMAIRE ...

Editorial du président . . .p.1

L'événementp.2

La nouvelle composition du CA . . .p.2

Agir ensemble face à la crisep.3

Les appels à projet . . .p.3

Interview de Gérard Lefranc . . .p.4

Zoomp.4

Bureau

Luc CAMISASSI, Président et délégué Picardie

Jean-Paul GALEYRAND, Vice-président et délégué Ile de France

Michel FIEVET, Vice-président

Laurent DELRIEU, Trésorier

Béatrice AMSELLEM, Trésorière adjointe et déléguée Paris

Emmanuel DE BOISSIEU, Secrétaire

Albert FORTAINE, Secrétaire-adjoint

Administrateurs

François CAFFIN

François DENIS, représentant les entreprises partenaires

Daniel FINA

Daniel MERLIN, représentant les entreprises partenaires

Jean-Luc SEGUIN

François-Noël TISSOT, représentant les entreprises partenaires

Administrateurs Délégués Régionaux

Roland BERNARDIN, délégué Lorraine

Olivier CHEVRIER, délégué Val-de-Marne

Sylvain GOUTALOY, délégué Provence-Alpes-Côte d'Azur

Thierry LEQUES, délégué Poitou-Charentes

Gisèle LERMIGNY, déléguée Hauts-de-Seine

Guy PIERROT, délégué Champagne-Ardenne

Bernard ROINÉ, délégué Bourgogne

Eric SANSON, délégué Normandie

Christian WALTHER, délégué Rhône-Alpes

Conseillers techniques

Alain COUTURE

Michèle GARDET

Pierre-Louis PETIT

Norbert ROMANN

William UNTERWALD

L'ÉVÈNEMENT

Forum et Assemblée Générale du Réseau Gesat

Le rythme des percussions des travailleurs de l'ESAT Turbulences a ponctué les temps forts de l'Assemblée Générale du Réseau Gesat qui s'est tenue le 17 juin dernier à Paris. Le chapiteau de cirque de l'établissement spécialisé dans l'événementiel a accueilli dans un cadre chaleureux une centaine de participants tout au long de la journée.

Les directeurs d'ESAT et d'EA venus de toute la France ont pu échanger avec les représentants des entreprises partenaires, qu'ils soient responsables de missions handicap ou acheteurs. La matinée un Forum était consacrée à la réflexion et au débat sur l'amélioration des outils de coopération existants entre les entreprises et le secteur du travail protégé et adapté. « Nous ne vendons pas du handicap, nous vendons du talent. Et aujourd'hui il n'y a pas seulement une compétence de talents, mais une compétence des organisations à mettre en avant » a rappelé Michel Gambier, consultant spécialiste de la conduite du changement.

L'impact de la crise, la nécessité de raisonner en bassins d'emploi, l'éthique des pratiques, la gestion des organisations étaient au cœur des débats. « Dans un contexte de difficultés économiques, la demande de structuration du secteur protégé au niveau local, mais aussi au niveau national, et même européen est forte » comme l'a expliqué Hans Vring, Président du réseau européen de travail protégé Workability. Un constat non démenti par Laurent Delrieu, directeur de l'ESAT Anne-Marie Bedin à Villefranche-sur-Saône : « Nous n'avons pas toujours une connaissance suffisante de la demande des entreprises pour pouvoir y répondre, d'où l'intérêt de pouvoir tisser des partenariats. »

Les directeurs avaient ainsi l'occasion de rencontrer les représentants des entreprises partenaires, comme Chantal Malherbe, responsable des achats au secteur protégé à la Société Générale, Daniel Merlin, son homologue à Air France, François Denis, responsable Projet Handicap à BNP Paribas, Elisabeth Freund Cazaubon, responsable de la Mission Diversité du Groupe Areva. Les entreprises de leur côté ont rappelé leurs fortes attentes vis-à-vis du secteur du travail protégé et adapté, non seulement en terme de

volume d'achats, mais également en terme de responsabilité sociale.

Pendant l'après-midi, les membres du bureau ont présenté le rapport moral et le bilan financier. Puis une Assemblée Générale Extraordinaire a adopté une modification des statuts qui augmente le nombre d'administrateurs et permet désormais d'accueillir des représentants d'entreprises partenaires au Conseil d'administration. Sont entrés au Conseil d'Administration au titre de Représentants du club national des entreprises partenaires :

François DENIS, Responsable Projet Handicap BNP Paribas

Daniel MERLIN, Mission handicap, Air France

François-Noël TISSOT Chargé de mission, Pôle emploi



Avez-vous bien présenté votre établissement dans la base de données ?

Vous avez un accès direct à la fiche concernant votre établissement. Connectez-vous sur www.reseau-gesat.com avec votre numéro Finess comme identifiant et redemandez votre mot de passe si vous l'avez oublié.

Agir ensemble face à la crise

Dès janvier 2009, le Conseil d'Administration du Réseau Gesat a souhaité avoir des éléments tangibles concernant l'impact de la crise économique sur l'ensemble du secteur protégé et adapté. Suivant un cahier des charges précis, LH2, un organisme réputé, a été choisi pour réaliser une enquête auprès de l'ensemble des ESAT et EA.

Tous les directeurs d'ESAT et d'EA ont reçu, un questionnaire à remplir en ligne. Près de 400 directeurs ont fait l'effort d'y répondre.

Cette enquête avait un triple objectif :

- 1.- évaluer l'impact de la crise sur les ESAT et EA,
- 2.- apprécier la pertinence des outils déjà mis en place par le Réseau Gesat
- 3.- anticiper sur l'avenir pour favoriser la rencontre entre l'offre du secteur protégé et la demande croissante des entreprises.

Un impact réel

Sept établissements sur dix déclarent que la crise a eu un impact sur leur activité économique. Les EA sont les plus touchées.

Près d'un directeur sur deux estime cette baisse à plus de 20% de son activité.

Certains secteurs, déjà en difficulté avant la crise, sont plus particulièrement frappés : un tiers des établissements dont l'activité principale est le conditionnement considère que la crise a un impact très important, tandis que ceux spécialisés dans l'aménagement et les espaces verts s'estiment peu touchés.

La crise apparaît aussi comme un facteur encourageant les ESAT et les EA, à faire évoluer leurs activités vers de nouveaux métiers, plus en adéquation avec les besoins du marché.

74% des établissements touchés déclarent avoir mis en place des actions pour pallier à la baisse d'activité. Près de la moitié d'entre eux se consacre à la recherche de nouveaux clients, tandis que d'autres cherchent à développer de nouvelles activités. Dans ce domaine, le secteur de la propreté et de l'entretien arrive en tête des projets à développer, suivi de près par l'aménagement des espaces verts, puis la logistique et le conditionnement.

Les directeurs veulent aussi améliorer leurs relations clients. Nécessité pour les entreprises d'avoir un interlocuteur unique, meilleure valorisation des prestations en équivalence emploi, amélioration des délais et de la qualité sont les principaux points de progrès identifiés.

Interrogés sur leurs attentes par rapport au Réseau Gesat les établissements citent en priorité la plateforme collaborative (voir notre article sur le module appel à projet) comme outil de rapprochement de l'offre du secteur protégé à la demande des entreprises. Les directeurs mettent également en avant l'importance de la Charte d'éthique et des

Valeurs des ESAT&EA, afin de se prémunir contre une pure logique de marché et s'assurer que les établissements restent fidèles à leur vocation pédagogique. Puis viennent la création du Club national d'entreprises partenaires et la mise en place de filières métiers pour mieux structurer l'offre du secteur, mutualiser leurs efforts, et être en mesure de répondre collectivement à certains marchés.

Le Réseau Gesat, qui s'efforce de développer des outils en réponse à ces besoins, compte, à la lecture des résultats de cette enquête, les perfectionner et accentuer sa démarche de co-construction ESAT-EA/entreprises-collectivité, et ainsi soutenir l'offre du secteur protégé et adapté.

LES APPELS À PROJET

une nouvelle opportunité économique

Jusqu'en juin 2009, environ 150 appels à projet représentant un volume d'achats de quatre millions d'euros ont été diffusés auprès des ESAT&EA par l'intermédiaire du Réseau Gesat. Le rythme de dépôt est aujourd'hui quotidien et nécessite un accompagnement croissant.

Depuis novembre 2007, le Réseau Gesat propose un module appel à projets sur son site Internet, destiné à faire se rencontrer la demande des entreprises et l'offre du secteur du travail adapté.

Un service gratuit et transparent

Les entreprises souhaitant sous-traiter une prestation contactent le Réseau Gesat. L'offre est envoyée ensuite automatiquement par mail à tous les directeurs dont les activités et la zone d'implantation géographique correspondent à la demande de l'entreprise. Pour être sûr de recevoir les offres, il faut donc que les établissements aient bien renseigné leur fiche descriptive sur le site du Réseau Gesat.

Une fois que les ESAT&EA ont répondu en ligne, l'entreprise choisit le prestataire en fonction des critères qu'elle a elle-même fixés. L'interface, financée par les entreprises partenaires, est gratuite pour tous les établissements.

Un accompagnement nécessaire

Une évaluation conduite au premier trimestre 2009 a montré l'importance de l'accompagnement du processus pour éviter que certains marchés ne se révèlent infructueux, du fait de demandes ou de réponses inadaptées. Une équipe conseil de quatre personnes s'y consacre désormais. Avant la diffusion de l'appel, l'équipe vérifie que les délais, le volume d'activité, et la complexité de la tâche sont adaptés

aux contraintes des établissements. Il faut aussi s'assurer que le module n'est pas utilisé pour mettre en place une concurrence sauvage entre établissements. Si certains appels d'offres nécessitent un regroupement de compétences de plusieurs ESAT&EA, le Réseau Gesat peut apporter son appui pour faciliter l'émergence d'une réponse collective. L'équipe s'assure aussi que les réponses sont bien renseignées avant de les faire suivre à l'entreprise.

Des demandes variées

Les demandes concernant les prestations de services en entreprises (comme l'accueil, l'entretien des locaux, l'archivage), l'impression, et les espaces verts représentent à eux seuls 50% des appels à projet.

34% des projets ont une dimension nationale. L'île de France, qui représente 42% des projets est naturellement très sollicitée, mais le module se déploie aussi rapidement en région. En termes de pérennité, la moitié des projets a un caractère ponctuel, l'autre moitié s'inscrit dans la durée.

L'équipe étudie désormais comment améliorer encore la fonctionnalité de l'outil, afin qu'un maximum de projets puissent se concrétiser.

« En s'adressant au secteur protégé, l'entreprise recherche des prestataires de proximité »

Gérard Lefranc est aujourd'hui le responsable de la mission handicap du groupe THALES après avoir été responsable des achats dans le groupe.

Que vous apporte votre expérience d'acheteur en tant que responsable de la mission handicap ?

Depuis la loi de 2005 sur le handicap, l'entreprise doit réviser ses process à tous les niveaux. Cela nécessite une relation étroite entre la mission handicap et la mission de l'entreprise. Mon expérience et ma « culture achat » m'ont donné une ouverture sur la façon dont les acheteurs vivent le process. La logique d'un acheteur est celle du gain. Il recherche donc des interlocuteurs capables d'aborder clairement la question des coûts. En outre, les politiques achats tendent vers une diminution du nombre de fournisseurs pour en faire des partenaires à part entière.

Cette politique de diminution du nombre de fournisseurs est-elle un avantage ou un inconvénient pour le secteur du travail adapté ?

Cette politique peut compliquer le travail du secteur protégé et adapté qui a une capacité de production limitée et qui s'atomise en 2000 établissements différents. Dans ce contexte, l'entreprise a besoin que le secteur protégé et adapté se structure davantage pour répondre à l'importance de ses besoins.

Mais cette politique peut être aussi un avantage. Si les missions handicap gèrent au niveau national les grandes orientations stratégiques, la recherche de prestataires se fait surtout au niveau des bassins d'emploi. En s'adressant au secteur protégé, l'entreprise recherche des prestataires de proximité dont elle a besoin pour certains services ou développements industriels. Pour la reprographie par exemple, il y a un fournisseur au niveau national, mais le niveau local ne peut être négligé.

Comment se décline la politique d'achat dans les bassins d'emploi ?



Le groupe THALES se divise en France en sept bassins d'emploi régionaux couvrant l'ensemble du territoire. Pour chaque bassin, il y a une commission du groupe emploi handicap dans lequel on trouve à la fois les responsables ressources humaines des différentes unités Thales présentes sur le bassin d'emploi et un acheteur. Là aussi les entreprises cherchent plutôt à construire dans la durée. Elles peuvent apporter un appui pour accompagner le développement des établissements du secteur protégé et adapté. Il est aussi plus facile au niveau local de mieux anticiper les difficultés de part et d'autres. La force d'un réseau national passe ainsi par les réseaux régionaux.

ZOOM ...

La DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) : première filière opérationnelle du Réseau Gesat.

Afin d'aider les établissements adhérents à développer de nouvelles activités et accéder à de nouveaux marchés, le Réseau Gesat a développé une offre nationale spécifique DEEE. Depuis 2008, sur la base d'un partenariat technique avec Remondis Electro Recycling, plusieurs établissements ont bénéficié d'un appui technique et financier pour créer une activité de traitement de DEEE ménagers. En 2009 à partir de cette expérience, le Réseau Gesat, a pu mettre au point une offre complète, qui a été retenue dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres à bons de commande, par l'UGAP. Ce projet concerne uniquement les DEEE professionnels, et les premières commandes commencent à arriver sur le numéro national mis en place (0820 220 040). Le volume total qui se chiffre déjà en tonnes sera ensuite traité par des établissements situés sur l'ensemble du territoire. Fort de cette expérience, l'équipe Filières Métiers, travaille commercialement et techniquement sur d'autres appels d'offres publics ou négocie des contrats cadres en vue d'obtenir de nouveaux marchés nationaux. Le volume traité aujourd'hui, via la filière DEEE est de 5 000 tonnes. Les estimations sur cette activité permettent d'envisager que le Réseau Gesat parvienne sur le seul segment des grands marchés nationaux, à permettre aux ESAT et EA membres de la filière de doubler ce volume en 2010.

infos-contacts : 0820 220 040 ou recyclage@reseau-gesat.com

Réseau GESAT / 202 quai de Clichy / 92110 Clichy
www.reseau-gesat.com / contact@reseau-gesat.com / Tél : 01.75.44.90.90 ou 90.00 / Fax : 01.75.44.90.10
Code APE : 9499Z - SIRET : 381 727 833 00034
Coneption : Taonix, 04 72 98 80 53 - Rédaction, Anne-Isabelle Barthélemy, Fatou Kassé-Sarr